



Dans le cadre de son schéma de développement de la Petite Enfance, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a entamé la construction d'un nouveau multi-accueil communautaire à proximité de la ZAC du Triangle à Fameck. Le chantier sera officiellement lancé le mardi 12 avril 2022 à 10h.

Consciente des enjeux liés à la garde d'enfants, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch renforce son offre d'accueil collectif du jeune enfant sur le territoire. Ainsi, après « Les petits patapons » à Nilvange, « La souris verte » à Neufchef, « 3 petits chats » à Knutange et « Les petits pandas » à Algrange, le multi-accueil « les petits hérissons » à Fameck sera la 5^{ème} construction de la CA du Val de Fensch et la 10^{ème} crèche de la vallée relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération.

DESCRIPTION DU PROJET

Pour cette nouvelle construction, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a fait le choix d'un **multi-accueil de 39 places en simultanément, à proximité immédiate de la ZAC du Triangle à Fameck**. La superficie de la structure tout comme son implantation répondent aux besoins d'accueil des familles ainsi qu'à l'attractivité du territoire, tels qu'identifiés dans les études prospectives et inscrits dans le Schéma Directeur Petite Enfance de la CA du Val de Fensch.

L'établissement, d'environ 700m², a été conçu par le cabinet d'architectes Atelier aShe. Il pourra accueillir chaque année environ 100 à 120 enfants, âgés pour la plupart de 0 à 3 ans. Pour favoriser le développement et l'apprentissage des enfants, le bâtiment comprend notamment :

- deux salles de vie,

- deux dortoirs donnant sur un espace « temps calme »,
- une salle de motricité,
- une terrasse permettant d'accéder aux espaces extérieurs.

Cette construction répond également à des objectifs environnementaux. Les matériaux choisis, la végétalisation des espaces extérieurs, l'utilisation raisonnée des énergies... font de ce multi-accueil un **bâtiment à la fois performant et durable**.

Ce multi-accueil a été baptisé « Les petits hérissons ». Ce nom est issu d'une consultation publique des habitants, lancée lors de la création des « Petits Pandas » à Algrange. Il est en adéquation avec les noms donnés à d'autres crèches du territoire.

Premier coup de pelle pour le futur multi-accueil communautaire « Les petits hérissons » le mardi 12 avril à 10h - 60 boucle des Jardins du Triangle à Fameck



LE CHANTIER

Si les travaux de terrassement sont actuellement en cours, **la construction sera officiellement lancée par la CA du Val de Fensch le mardi 12 avril 2022 à 10h**. Elle se fera en plusieurs étapes successives : création de la structure et charpente en bois, couverture avec un bardage en aluminium, aménagements intérieurs et extérieurs... Pour ce chantier, la CA du Val de Fensch fait appel à 13 entreprises implantées dans le Grand Est. Le chantier est prévu pour une durée prévisionnelle de 13 mois, avec une **ouverture potentielle du multi-accueil à partir d'avril 2023**. Avant cette ouverture, la Communauté d'Agglomération informera via ses supports de communication du démarrage des inscriptions. Toutes les familles résidant sur le Val de Fensch pourront y faire une demande d'inscription, indépendamment de leur commune de résidence.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Le coût de fonctionnement est à la charge des parents, de la CAF Moselle et de la Communauté d'Agglomération. Ce multi-accueil dit « PSU » (prestation de service unique) favorisera la mixité sociale. Le but est d'accueillir des enfants quel que soit le niveau de revenu de leur famille, que les parents aient une activité professionnelle ou qu'ils soient en recherche d'emploi. Les tarifs appliqués aux familles sont ceux fixés par la Caisse d'Allocations Familiales, tarifs ajustés au niveau de ressources des parents.

L'exploitation de cet établissement fera l'objet du lancement d'un marché de délégation de service public (DSP). La Communauté d'Agglomération confiera ainsi la gestion de ce service public à un délégataire public ou privé. Le futur établissement fonctionnera avec environ 12 agents (Directrice, CAP Petite Enfance, Auxiliaire de puériculture, agent d'entretien...).

À noter que le fonctionnement de ce type d'établissement ne dégage pas de bénéfice au profit de la CA du Val de Fensch.

FINANCEMENT

Le coût du projet s'élève à environ 1 868 265 € HT. Le multi-accueil est construit par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, avec le soutien financier :

- Caisse d'allocations familiales : 509 750 € (27%)
- État - DETR / SDIL : 230 575 € (12%)
- Département de la Moselle : 300 000 € (16%)
- Région Grand-Est : 300 000 € (16%)
- Fonds européens FEDER (en attente)

**Ouverture du multi-accueil
« Les petits hérissons » de
39 places à proximité de la
ZAC du Triangle à Fameck
prévue à partir d'avril 2023**



ANNEXE 1 : Intention architecturale, par l'atelier aShe

IMPLANTATION ET INTÉGRATION DANS LE SITE

L'implantation du multi-accueil « Les petits hérissons » à Fameck dans le site est définie par le contexte urbain et la situation géographique dans lequel il s'inscrit. Il nous invite à nous ouvrir au Nord, Nord/Ouest de la parcelle. L'enjeu est de protéger les enfants et leur offrir un écrin.

Pour se faire nous proposons un espace « tampon » au Sud qui se développe par strate avec **une barrière végétale**, puis le parking des parents végétalisé, une autre barrière végétale puis les locaux de service du multi-accueil. Cela permet d'absorber les nuisances : bruits, le soleil du Sud, mais également de faciliter les accès (livraison cuisine, gestion des déchets etc...).

Ces premières intentions organisent les espaces. Les lieux de convivialité dédiés au développement de l'enfant se glissent dans la continuité des espaces servants et offrent une multiplicité d'orientation pour un usage différent selon les âges et les saisons.

Les différentes unités de vie s'ouvrent sur des jardins, écrans verts, avec des échappées visuelles. Ces lieux de vie sont prolongés par des terrasses protégées par les pans de toiture aux débords généreux, puis vers des cours de jeux.

Le projet proposé s'inscrit de manière douce dans le site par sa volumétrie toute en longueur, sa faible hauteur, ses toitures avec de légères pentes. En plan deux volumes se dessinent et se délient au Nord-Ouest pour diversifier les orientations, de ce fait les ambiances, la lumière et les usages au fil de la journée.

Notre objectif architectural et fonctionnel est de proposer **un projet contemporain avec bienveillance et respect des usagers**, en adéquation avec le développement de l'enfant, leur offrir un cadre d'apprentissage de la vie chaleureux au sein de ce nouveau multi-accueil d'environ 700m².

CHOIX ARCHITECTURAUX

La parcelle et son environnement, les enjeux liés à l'usage et l'orientation des espaces dédiés aux enfants deviennent prétexte à une volumétrie. Le bâti est un ensemble de plain-pied, tout en longueur sur lequel la toiture se plie et déplie pour former 4 pans différents de faibles inclinaisons et 3 pans sur la partie le plus au Sud qui crée un appel.

Un pan est en porte à faux et nous guide vers l'entrée du site à l'Ouest, protégée par le porte à faux et sécurisée par un cheminement piéton depuis le

parking. L'espace public entre sur la parcelle et ouvre le lieu sur le quartier à l'Ouest.

Nous avons proposé un bardage aluminium pour les façades sur l'espace public et sur les accès de service. Ces façades sont visibles depuis l'autoroute, à l'échelle du quartier et de l'agglomération. L'aluminium est également utilisé en couverture pour garder une homogénéité de matériaux. L'aluminium revêtement plus résistant..., sert également l'idée de « robustesse ». Par opposition à la chaux qui est utilisé pour traiter les façades sur jardins et cours, exclusivement à l'usage des enfants : teinte, texture appropriée. L'expressivité chaleureuse et domestique de l'enduit à la chaux est affirmée sur les cours, tandis que sur l'espace public et les accès, l'aluminium développe une écriture architecturale singulière adressée à une autre échelle.

Entrons dans le multi-accueil. Nous passons par un sas avec **un local poussette pour accéder ensuite au hall d'accueil**. Sa générosité, son agencement et la présence des **vestiaires accessibles aux parents**, permet ce temps nécessaire et différents selon les individus le matin et/ou le soir où parents et enfants se quittent ou se retrouvent en un lieu commun.

Le hall distribue les accès aux **bureaux** pour le bon fonctionnement de l'équipement mais il est également une zone de transition vers les espaces dédiés aux enfants.

La salle de motricité est ouverte sur le Hall. La hauteur sous charpente nous permet des jeux de faux plafond et anime le volume, crée des sous-espaces. Au nord de cette salle, l'accès à la **terrasse puis aux espaces extérieurs**, à l'ouest un châssis à hauteur des enfants, de l'apprentissage de la marche... Depuis cette salle, on accède aux deux **salles de vie**, l'une ouverte à l'Est l'autre à l'Ouest. Elles sont aménagées de la manière suivante : à une extrémité **deux dortoirs** qui s'ouvrent vers un **espace « temps calme »**, des vues vers l'extérieur à l'échelle de l'enfant... la **salle de propreté au centre de la salle de vie**, permet de créer des sous-espaces. La **biberonnerie** est commune et accessible des deux entités « salle de vie ». Sa position permet aux adultes d'aller et venir entre les deux espaces si nécessaire.

Les salles de vie bénéficient également d'un jeu de faux plafond à hauteur variables qui permettent de qualifier de sous-espaces.

La couleur utilisée est un élément d'architecture dans ce type de programme. L'harmonie se crée

en estimant à sa juste valeur l'environnement chromatique des espaces. Le dosage, les nuances et la destination de chaque couleur permettent de jouer les associations, structurer l'espace. Les sols seront de couleur, qui pourra remonter sur les « vestiaires » ou certains pans de murs, voir se prolonger en sous-face de faux plafond. On qualifie des lieux, des moments dans la journée de l'enfant, et on lui permet d'associer un usage et un lieu, un temps calme ou de convivialité...

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX POUR UN BÂTIMENT PERFORMANT

Le programme demandé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a orienté le projet vers une structure de type passive. Nous tendons vers la RT2020. Les objectifs sont un bâtiment durable et performant.

Les engagements sur lesquels on s'appuie dans le cadre de ce projet sont :

> la qualité de vie

- Elle entre dans l'organisation des locaux, décrits dans la notice architecturale, mais également dans l'utilisation de matériaux sains pour un lieu de vie sûr qui favorise la santé. Nous avons conçu des espaces agréables à vivre, ouverts sur l'extérieur, traversant, confortables et avec une facilité d'usage.
- La création d'un environnement intérieur dénué de toute substance nocive est un objectif évident pour ne pas mettre en danger la santé des enfants et du personnel. Cela concerne les lots de finitions tels que les peintures et les revêtements de surface (sol, mur, plafond) qui ne dégageront pas de composés organiques volatiles ni de substances toxiques. Toujours dans ce sens, de l'aménagement à la décoration, en passant par le mobilier, les produits nocifs seront bannis de la construction : COV (formaldéhyde, benzène, toluène,...), solvants, pesticides, moisissures, perturbateurs endocriniens...
- L'ensemble du mobilier sera en panneau de trois-plis de pin huilé, il en est de même des menuiseries intérieures.

> le respect de l'environnement

- Avec une utilisation raisonnée des énergies, la limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique. Une gestion de la ventilation, du chauffage sans équipement énergivore et adapté au besoin d'un bâtiment : une PAC air / eau réversible, un plancher chauffant et CTA une ventilation double flux.
- Par les choix constructifs adaptés au site et favorisant les matériaux tel que le bois (utilisé à 80% pour la structure de cet équipement)

- La continuité écologique du bâtiment vers les aménagements extérieurs, végétaliser le Sud au maximum de sa surface, minimiser l'imperméabilisation des sols, permet également de protéger le bâtiment de manière naturelle contre l'ensoleillement au Sud et d'améliorer le confort d'été. Un choix fort et écologique à la protection solaire à l'Est serait de créer un parc sur le reste de la parcelle.

> l'utilisation de procédés de construction à faible impact

- Les structures font appel à la technicité courante. La mise en œuvre au maximum d'éléments « préfabriqués » est proposée et cela de façon adaptée aux besoins structurels. La structure en béton avec l'utilisation de pré-mur, la structure bois et la charpente avec une préfabrication au maximum des Mur à Ossature Bois dit MOB et du complexe de charpente sous forme de caisson de 300mm comprenant les chevrons structurels et l'isolation avec 300mm de ouate de cellulose.
- Le choix des matériaux de second œuvre et de technicité courante, à base de produits sains et naturels : le bois brut, simplement huilé pour le protéger et conserver un aspect pérenne
- L'utilisation d'isolant bio-sourcé, à base de laine de bois et de ouate de cellulose pour la toiture et les murs : bois et béton
- La technicité courante des doublages : plâtre, panneaux bois massifs en sous face toiture avec traitement simple lasure peintures sans COV ni solvants à base de pigment naturel
- La structure est optimisée et économique : pas de « geste » gratuit.

> l'éco-gestion

- Une très grande attention sera portée au maintien d'un chantier propre et cela chaque jour. Aucun détrit, ni gravât ne sera accepté sur le chantier dedans comme dehors. Un contrôle régulier de la MOE sera fait à ce sujet. Et cela sur toute la durée des travaux prévus sur 14 mois, une livraison prévue en avril 2023.
- Un nettoyage par chaque entreprise des zones d'intervention est obligatoire quotidiennement, les gravats, emballages, cartons, ... issus de ces nettoyages devront être triés et évacués chaque jour. Le nettoyage devra être réalisé par aspiration.
- La fermeture des gaines de ventilation et tous autres réseaux en plénum, est exigée dès le démarrage de la pose des plafonds et ou cloisons.

ANNEXE 2 : Note développement durable et insertion

1- CLAUSES D'INSERTION

Le chantier de construction du nouveau multi accueil « Les petits hérissons » à Fameck, réalisé par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, intègre dans ses différents lots de marché des clauses d'insertion sociale suivies par l'association ELIPS.

2- VALORISATION FONCIÈRE

La construction du multi accueil permet d'optimiser du foncier jusqu'alors non valorisé, situé entre un lotissement d'habitation, une zone d'activité commerciale et des axes routiers.

3- ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le bâtiment est un bâtiment RT2020. Son implantation vise à optimiser les enjeux bioclimatiques. Une barrière végétale (espace tampon) sera implantée au sud. Le parking sera végétalisé. L'orientation du bâtiment a été réfléchi par l'apport d'enseillement et la gestion du bruit. Le bâtiment est situé à proximité d'une bretelle d'autoroute notamment.

La construction respecte les ressources naturelles et l'eau. Le circuit de chauffage du bâtiment fait l'objet d'un zonage qui permet de chauffer les pièces selon les différents besoins. L'éclairage intérieur utilise des ampoules LEDs. L'éclairage extérieur est paramétré sur une horloge astronomique, avec étude d'éclairement et abaissement de la puissance selon les créneaux horaires d'occupation. L'éclairage se fait sur détection dans le bâtiment au niveau des zones de circulation et les sanitaires, ce qui limite la consommation d'énergie.

Les menuiseries extérieures sont équipées de brise soleil orientables électriques et centralisés.

Chantier vert : Pendant les différentes phases de travaux, le tri sélectif des déchets sera assuré. Le nettoyage de chantier sera réalisé par chacune des entreprises. Un programme de sensibilisation et de formation sur ces aspects destiné aux entreprises pendant la durée des travaux, sera conduit. De plus, l'équipe du multi accueil disposera d'un local de tri sélectif en intérieur et en extérieur pour la bonne gestion de ses déchets.

4- UTILISATION D'ÉCO-MATÉRIAUX

La construction du bâtiment utilise des éco matériaux, c'est-à-dire des matériaux naturels et de préférence recyclables. L'isolation de la toiture et des murs utilise de la laine de bois. Les composants des revêtements des sols, peintures et mobiliers ne

contiennent pas de composés organiques volatils (COV). Ce qui préserve la qualité de l'air intérieur, et la santé des enfants et des personnels.

Le bâtiment met en oeuvre des éléments préfabriqués et adaptés aux besoins structurels : structure béton, structure bois et charpente en lamellée collée.

Les techniques et les matériaux sont adaptés et mis en oeuvre pour optimiser les économies d'énergie, avec calcul des puissances électriques nécessaires, faux plafonds acoustiques dans les locaux d'activités et procédés de mise en oeuvre de la structure bois.

5- MAINTENANCE

La gestion de la technique et les équipements sont optimisés grâce à la Gestion technique centralisée (GTC). La GTC contrôle les installations techniques d'exploitation de chauffage. L'ensemble pourra être géré et suivi par un responsable ou une société extérieure qui pourra piloter l'ensemble du chantier.

6- MATÉRIELS

Pour le chauffage du bâtiment, une pompe à chaleurs air/eau réversible est mise en place, ainsi qu'un plancher chauffant et une centrale de traitement d'air (CTA) double flux, avec des sondes de température (intérieur et extérieur) pour les utilisateurs. La CTA permettra un rafraîchissement des pièces durant les périodes estivales.

7- INCLUSION DES PUBLICS

Les accès du multi accueil sont adaptés aux personnes en situation d'handicap (PMR). Les cheminements sont adaptés :

- En intérieur : La signalétique est adaptée aux utilisateurs (enfants, adultes, PMR) avec des jeux de couleurs, des contrastes de peinture et de matériaux dans les locaux et les sanitaires, réalisations de WC PMR ;
- En extérieur : présence de bandes de vigilance pour indiquer le cheminement aux personnes mal voyantes, éclairage et accès au bâtiment adapté, via un revêtement de surface spécifique. Le mobilier urbain est également adapté à l'utilisation en extérieur.